

## PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017 DANS LE 1<sup>er</sup> DEGRÉ

✓ Bilan de la rentrée 2016 (ULIS incluses):

	Effectifs constatés RS 2016	Prévus 2016	Effectifs prévus 2016 / Constatés 2016	P/E constaté RS 2016
<i>Orne</i>	20 547	20 577	-30	5,95
Manche	36 376	36 373	3	5,65
Calvados	57 441	57 427	14	5,43
Académie	114 364	114 377	-13	5,59

Pour mémoire, le P/E national en 2016 est de 5,32.

✓ Préparation de la rentrée 2017 (ULIS incluses):

A la rentrée 2017, les effectifs du 1<sup>er</sup> degré vont diminuer de 1 803 élèves soit 1,58 % des effectifs du 1<sup>er</sup> degré de l'académie.

	Effectifs constatés rentrée 2016	Effectifs prévus rentrée 2017	Variation attendue
<i>Orne</i>	20 547	20 045	-502
Manche	36 376	35 908	-468
Calvados	57 441	56 608	-833
Académie	114 364	112 561	-1 803

	P/E prévu à la rentrée 2017
<i>Orne</i>	6,09
Manche	5,74
Calvados	5,49
Académie	5,68

✓ Mesures présentées pour la rentrée 2017 (détail en annexe) :

Mesures diverses :

*Les mesures liées aux décharges de direction sont des mesures techniques liées à la variation de la structure des écoles, augmentation ou diminution du nombre de classes. À l'issue de ces mesures, le total des fermetures est de 1.00 ETP pour 0.50 ouverture, soit un solde de 0.50 poste rendu disponible.*

*Afin d'améliorer l'aide aux élèves en difficulté scolaire, le dispositif RASED est renforcé par la création d'un poste de maître G.*

*La mise en application de la circulaire du 18 octobre 2016 relative à la mission des formateurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés modifie la quotité d'allègement de service. La quotité de décharge passe de 0.25 à 0.33 ETP. Le département compte 17 postes de maîtres formateurs, par conséquent, cette modification représente 1.36 ETP sur l'ensemble du département.*

*Les dispositifs pour l'accueil des élèves de moins de 3 ans mis en place à la rentrée 2013 et 2014, implantés comme des « colorations » de postes seront requalifiés à la rentrée 2017 en « poste pour l'accueil des élèves de moins de 3 ans ».*

*Cette requalification concerne les 7 dispositifs suivants :*

- ✓ *ALENÇON Jean-de-la-Fontaine (rentrée 2014)*
- ✓ *ALENÇON Jules Verne (rentrée 2014)*
- ✓ *ALENÇON Molière (rentrée 2013)*
- ✓ *FLERS Les Vallées (rentrée 2014)*
- ✓ *FLERS Morin / La Fontaine (rentrée 2013)*
- ✓ *SÉES Louis Forton (rentrée 2013)*
- ✓ *VIMOUTIERS G. Flaubert / J. de la Varende (rentrée 2014)*

Modification de structure scolaire :

*L'école primaire d'Urou et Crennes est intégrée au Regroupement Pédagogique Intercommunal de Exmes / Silly en Gouffern / Le Bourg St Léonard.*